Organisation mondiale de la Santé

Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

Point 15.3 de l'ordre du jour WHA79(21)

23 mai 2026

Projet de plan d'action mondial pour la santé des peuples autochtones

La Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport de synthèse du Directeur général,[1]

A décidé de reporter l'examen du projet de plan d'action mondial pour la santé des peuples autochtones à la Quatre-Vingtième Assemblée mondiale de la Santé en 2027, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent soixantième session, afin de permettre la tenue de consultations supplémentaires avec les États Membres, les peuples autochtones, les institutions du système des Nations Unies et les institutions multilatérales compétentes, les organisations de la société civile, les établissements d'enseignements et d'autres parties prenantes.

Septième séance plénière, 23 mai 2026
A79/VR/7

---

[1] Document A79/5.